

La Charte 2Yes

Hello !

Le consentement sexuel n'a aucun secret pour vous, et il vous semble complètement incongru d'avoir à formaliser ce consentement au travers d'une app. Pourquoi ne pas simplement se faire confiance et ne penser qu'à prendre du plaisir avec votre ou vos partenaires ? ...

Saviez-vous que :

- **33%** pensent que si on ne dit pas explicitement non, eh bien ce n'est pas un viol...
- **25%** pensent que ne pas être sûr de ce que l'on veut signifie automatiquement que l'on est consentant...
- **23%** continuent de penser que les femmes aiment être forcées, que la violence serait sexuellement excitante pour elles...

Est-ce votre cas ?...NoOOO non bien entendu ! 😞

Vous êtes comme nous, **la communauté 2Yes**. Pour vous, le consentement sexuel est l'accord libre et enthousiaste que l'on donne à une personne avant d'entamer une relation sexuelle.

Ce consentement doit être **mutuel**, à savoir que le/la/les partenaire(s) doit/doivent également donner cet accord. Il ne peut pas être obtenu sous l'effet de l'alcool ou de drogues, pas plus que par la contrainte, la menace ou le chantage. De même, ne pas s'exprimer ou ne pas dire non ne signifie **PAS** donner son consentement, l'expression « Qui ne dit mot consent » ne s'applique **PAS**.

Il existe pourtant une « zone grise » du consentement, dans laquelle les personnes concernées sont dans une situation de flou : l'autre n'a pas dit non, mais la personne en face ne sait pas réellement si l'autre a dit oui.

En réalité, le fait de recourir à l'excuse de la « zone grise » du consentement fait partie de la culture du viol. Certaines personnes peuvent utiliser ce terme pour excuser certains actes inacceptables de violences sexuelles, protéger les agresseurs et culpabiliser les victimes.

C'est cette zone grise que la majorité des pays occidentaux cherchent à régler en modifiant et adaptant leurs lois pénales.

Avec l'application 2Yes, c'est **cette zone grise qui tend à disparaître**.

Et si nous parlions plutôt **plaisir** maintenant ? 😊

2Yes, enfin une vraie solution au consentement sexuel !

Vous vous êtes rencontrés, vous vous plaisez, vous êtes là pour vous amuser ! Vivez vos fantasmes et vos envies en toute confiance. Il y a tellement d'occasions de se fâcher au quotidien... Oubliez-les et laissez-vous aller. Ne dit-on pas que l'on a qu'une seule vie ?...

Le consentement sexuel n'a rien d'un document que l'on signe. C'est un jardin privé, un espace de jeu que vous définissez en créant et/ou en acceptant un **KIFF (Key In For Fun)**. Faites-le grâce à votre app **2Yes**, partagez-le avec votre ou vos partenaires, et laissez le plaisir vous guider pour la suite.

3 étapes toutes simples, un engagement commun à respecter 5 règles... quelques secondes pour vous assurer de la bienveillance des uns pour les autres, dans tous les jeux qui vous feront envie ! Un KIFF reste ouvert 48 heures après sa création. Sans avoir reçu l'accord de toutes les personnes invitées, il disparaîtra. Vous avez donné votre accord mais souhaitez revenir sur votre décision quelques heures plus tard ? aucun problème, l'application vous le permet sans chichis. Dans tous les cas, l'enregistrement du KIFF dans la blockchain ne se fera que 24 heures après que chacun-e l'ait accepté.

2Yes sera aussi synonyme de respect total de votre vie privée. Vous restez anonyme et n'avez de comptes à rendre à personne, surtout pas à nous ! C'est votre jardin privé, il n'appartient qu'à vous.

Cultivez-le et profitez-en ! 😊

Et si d'aventure vous ne vous sentiez plus à l'aise dans une relation, sachez que vous pouvez interrompre vos jeux quand vous le déciderez. Il n'y a jamais de mauvais moment pour dire stop.

UN KIFF N'EST PAS UN CHEQUE EN BLANC ! Même signé, un kiff ne vous oblige à rien si ce n'est à respecter l'autre et sa liberté de dire non.

Vous pouvez secrètement noter votre KIFF, l'apprécier en lui donnant de petits cœurs. Vous pouvez aussi très facilement dénoncer des comportements inappropriés ou abusifs. Ces dénonciations seront transmises à des associations qui oeuvrent activement dans la protection des victimes d'abus. L'identifiant unique de votre KIFF et sa date de création seront **stockés anonymement sur la blockchain**. Finalement, si quelqu'un dépassait les limites et ne respectait pas les règles du consentement sexuel dans vos jeux intimes, nous serons là pour témoigner des engagements que chacun et chacune avait pris, en toute connaissance de cause.

Si vous décidez de porter plainte auprès des autorités compétentes, nous pourrions collaborer avec elles en produisant votre KIFF, la preuve irréfutable de votre bonne foi.

Voilà, vous savez tout ! et maintenant... **amusez-vous bien ! 😊**

2Yes n'a pas pour vocation à inciter les relations sexuelles, mais à protéger les membres qui utilisent l'application en validant leurs accords.
